

Demande d'ajout d'enfants à charge

L'ajout d'enfants à charge s'effectue par courriel à etudiant@planmajor.ca durant la période de modifications. Pour la session d'hiver, l'ajout de personnes à charge est disponible uniquement aux nouveaux étudiants. Veuillez prendre note que si le membre perd son statut d'étudiant ou sa couverture ses personnes à charge perdent automatiquement leur couverture sans possibilité de remboursement.

S.V.P. Écrire lisiblement EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE

Code permanent de l'institution :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Date de naissance : _____

Courriel : _____ @ _____ Tél : _____

PARTIE 2 – INFORMATIONS SUR LES ENFANTS À CHARGE

Les enfants à charge doivent vivre au Canada. Au besoin, ajoutez une feuille supplémentaire.

Nom	Prénom	Sexe		Date de naissance		
		Homme	Femme	Jour	Mois	Année
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Je déclare que mes enfants à charge remplissent les conditions ci-dessous :

Sont considérés enfants à charge :

- les enfants qui ont moins de 21 ans et pour lesquels le membre de l'**association étudiante** (ou son conjoint-e) exerce une autorité parentale ;
- les enfants qui ont 25 ans ou moins, qui n'ont pas de conjoint-e et qui étudient à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu.

Signature : _____ Date : _____

RÉSERVÉ AU PLAN MAJOR

Le membre a fourni une preuve satisfaisante attestant qu'il est le tuteur légal de l'enfant (*T1-Général de l'Agence du revenu du Canada*).

PARTIE 3 – PAIEMENT DE LA COTISATION** POUT L'AJOUT D'ENFANTS À CHARGE

- Ajout d'un enfant: Le montant de votre cotisation** individuelle avant modifications en sus
- Ajout de deux enfants : Le double de votre cotisation** individuelle avant modifications en sus
- Enfants supplémentaires

Pour le paiement **par virement bancaire**, acheminez le formulaire par courriel à l'adresse suivante : etudiant@planmajor.ca
(Nous sommes affiliés avec la Banque Nationale, BMO, CIBC, TD ou la Caisse Desjardins).

Pour le paiement **par chèque**, postez le tout à l'adresse suivante : **Plan Major**, 763, boulevard St-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7

* Veuillez prendre note que dès la réception de votre paiement, Plan Major se réserve le droit de conserver un frais administratif en cas de demande de remboursement pendant la période de modifications.

** Les cotisations incluent, si applicable, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime. Veuillez-vous assurer de confirmer les montants auprès de Plan Major avant d'effectuer votre paiement.